

LES DÉMARCHES

Les résidences **So' Séniors**® s'adressent aux personnes âgées seules ou en couple, autonomes mais fragilisées par l'âge, ou aux personnes présentant un handicap.

Vous souhaitez devenir locataire d'une résidence **So' Séniors**® et bénéficier des services **Soft&Cosy** :

- 1 Une visite du logement et une présentation des services vous sont proposées.
- 2 Pour confirmer votre souhait de devenir locataire, vous enregistrez votre demande : de chez vous, sur le site www.auvergne-habitat.dlauvergne.fr.
- 3 Vous recevez une attestation : elle comporte votre numéro d'enregistrement et les identifiants (code d'accès et mot de passe) pour accéder à votre dossier.
- 4 Vous pouvez compléter, modifier, supprimer votre demande à tout moment : sur internet avec vos identifiants.
- 5 Votre dossier est examiné par la commission d'attribution d'Auvergne Habitat.
Attention : l'enregistrement d'une demande ne vaut pas attribution d'un logement. Le demandeur doit remplir les conditions d'accès au logement social, notamment le respect des plafonds de ressources.
- 6 Auvergne Habitat vous contacte pour vous informer de la décision de la commission.
- 7 Pour simplifier vos démarches Auvergne Habitat et Aésio Santé se coordonnent pour recueillir vos signatures du bail et de la prestation **Soft&Cosy**.



LES BERGES DE L'ÉTANG À CHAURIAT



Images/Photos : AdobeStock - Auvergne Habitat

Offre de logements



Offre de services

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

Soft & Cosy
SERVICES

Agence de Cournon
5 rue du 11 Novembre
63800 Cournon d'Auvergne
Tél : 04 73 77 55 00
ag.cournon@auvergne-habitat.fr

Soft and Cosy
Mutadome
225 Boulevard Etienne Clémentel
63100 Clermont-Ferrand

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

AÉSIO
SANTÉ
SOIGNER, ACCOMPAGNER, INNOVER

MUTUALITÉ
FRANÇAISE

Soft & Cosy
SERVICES

Habitat + Services

Une résidence moderne, confortable, qui offre un cadre de vie privilégié.

Des résidences à destination des personnes âgées autonomes qui souhaitent participer à un projet social co-construit entre locataires.

 **DES LOGEMENTS ADAPTÉS** : typologie, accessibilité, fonctionnalité. Chacun est locataire de son logement, dont il dispose comme il le souhaite.

 **UN ESPACE COMMUN** : lieu de vie collectif partagé pour des moments d'échange et de convivialité.

 **UN ENVIRONNEMENT DE PROXIMITÉ** répondant aux besoins des habitants.

 **LA SÉCURITÉ** qui repose sur le choix de l'implantation et sur la présence d'un animateur.

 **UN PRIX RAISONNABLE.**



Résidence So' Séniors® Les Berges de l'Étang à Chauriat

 **25 pavillons locatifs de plain pieds :**

- 22 T2 (51 m²) et 3 T3 (70 m²)
- à partir de 350€/mois charges comprises + coût du service Soft & Cosy d'environ 100€/mois
- jardin privatif ou terrasse, chauffage individuel
- menuiseries équipées de volets roulants motorisés
- équipements sanitaires adaptés (barre d'appui, receveur de douche extra-plat...)

 **Une salle commune climatisée d'environ 98 m²**, ouverte sur un jardin, qui dispose d'une cuisine, d'un bureau et d'un espace collectif d'animation.



UN LIEU DE VIE SÉCURISANT

- une présence rassurante et sécurisante d'un référent de vie sociale : surveillance, visites et appels réguliers...



UNE VIE SOCIALE DYNAMIQUE

- des activités pour favoriser les échanges et maintenir le lien social : sorties, animations, repas, ateliers, jeux...
- des partenariats avec le tissu associatif local, la venue d'intervenants extérieurs,
- un lieu de vie ouvert et pleinement intégré à la vie de la collectivité,
- un espace commun mis à disposition pour faciliter les rencontres/échanges et encourager la convivialité.



UN ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE BIEN VIEILLIR

- des ateliers de prévention animés par des professionnels sur les thèmes de santé prioritaires : alimentation, prévention des chutes, mémoire, sommeil, activité physique adaptée...
- un accompagnement personnalisé pour vous aider au quotidien : aide administrative, prise de rendez-vous médicaux, conseil et orientation vers les acteurs du territoire en fonction des besoins...



DES OUTILS INNOVANTS

- possibilité d'installation d'outils connectés pour la prévention des difficultés et le repérage des fragilités* : système de téléassistance, équipement de télémédecine mobile, réseau social dédié aux locataires...
- adaptation progressive du logement possible : chemin lumineux, aides techniques...



LE RÉFÉRENT DE VIE SOCIALE

Présent 5 demi-journées par semaine, il a pour mission d'ouvrir la résidence sur l'extérieur et de favoriser le lien social. Il est votre interlocuteur privilégié et vous accompagne dans votre vie quotidienne : écoute de vos besoins, médiation, gestion des activités et de la salle commune, surveillance... Il est à votre écoute pour créer **un cadre de vie qui évolue avec vous et pour vous !**

* Le système de téléassistance est effectué par un prestataire spécialisé. Service hors contrat de base.